

### Conférences en vue de promouvoir le commerce avec l'Amérique latine

Des hommes d'affaires canadiens se réuniront au cours de ce mois et en avril, dans plusieurs villes du Canada, afin de discuter des moyens d'étendre leurs affaires et de créer d'autres liens avec l'Amérique latine.

Ces rencontres d'une journée, parrainées par l'Association canadienne pour l'Amérique latine (ACAL) avec l'appui du gouvernement fédéral, offriront une aide directe ainsi qu'une méthode pratique de commercer avec l'Amérique latine. M. J.A. Armstrong, président du conseil d'administration de l'ACAL et de la compagnie Imperial Oil Ltd, a lancé des invitations à ces réunions à de nombreuses personnalités du monde des affaires et des universités au Canada.

Ces réunions constituent le plus récent des programmes réalisés sous les auspices de l'ACAL, association d'hommes d'affaires fondée en 1969 afin de sensibiliser l'industrie canadienne aux possibilités d'investissement et de commerce inexploitées en Amérique latine.

Les conférences auront lieu à Halifax (Nouvelle-Écosse), Sherbrooke (Québec), London (Ontario), Vancouver (Colombie Britannique), Edmonton (Alberta) et Winnipeg (Manitoba).

### Expansion du réseau téléphonique en Turquie

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a consenti à la Turquie un prêt d'aide au développement de \$9.85 millions, et la Société pour l'expansion des exportations, des prêts d'un total de \$26.15 millions pour l'expansion et la modernisation du réseau téléphonique de ce pays.

L'assistance canadienne s'inscrit dans le cadre du second plan quinquennal d'expansion du réseau téléphonique turc, étalé de 1972 à 1977, et d'un coût global de \$60 millions. Ce second plan prévoit l'installation de 300,000 lignes et appareils téléphoniques et de matériel de commutation.

L'ACDI avait déjà fourni à la Turquie, dans le cadre de son premier plan quinquennal pour l'amélioration

des réseaux de communication, des subventions de \$4.13 millions et la Société pour l'expansion des exportations avait consenti des prêts de l'ordre de \$20.37 millions.

En vertu du premier plan, la compagnie Northern Electric Limitée, de Montréal, a collaboré à la construction et à la dotation en équipement d'une usine de fabrication à Umraniye. Le matériel de commutation, les câbles, ainsi que les appareils téléphoniques fournis pendant le second plan seront fabriqués en partie au Canada par la Northern Electric, puis finis à l'usine d'Umraniye.

### Aide financière fédérale aux Maritimes

Le gouvernement fédéral a offert un octroi de \$1,550,000 au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse, comme contribution à l'amélioration du transport de l'énergie électrique entre ces deux provinces. Le gouvernement du Canada étudie également la possibilité de contribuer financièrement à l'installation d'un câble sous-marin entre le réseau électrique de l'Île du Prince-Édouard et le *Maritime Power Pool*.

Ces interconnexions sont compatibles avec les conclusions du "Groupe de travail fédéral-provincial sur le transport à longue distance", qui ont reconnu dans l'Étude du réseau transcanadien de 1967 les avantages indéniables de l'établissement d'un bon réseau de transport régional de l'énergie électrique. Le comité a recommandé la construction d'un réseau régional de transport d'électricité plus puissant, lequel pourrait éventuellement mener à l'établissement d'un réseau à l'échelle nationale.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald S. Macdonald et le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, ont déclaré que, avant d'accorder l'octroi au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Écosse, le gouvernement fédéral devait être certain que ces deux provinces étaient prêtes à mettre sur pied un système assurant une coordination adéquate dans la planification de leurs réseaux électriques, sur une base régionale.

Une demande avait été reçue en juillet 1972, de la *Nova Scotia Power*

*Commission*, demandant un appui financier fédéral pour réaliser ces interconnexions. Cette demande était appuyée par la *New Brunswick Electric Power Commission*. Actuellement, le réseau de transport de 138 kV entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse est insuffisant devant les besoins croissants en électricité de ces deux provinces.

Une proposition a été faite pour la construction d'une interconnexion de 345 kV, ce qui est plus que suffisant pour les besoins immédiats et futurs des deux provinces; cette interconnexion serait plus adéquate qu'une autre de 230 kV, qui pourrait absorber la demande actuelle, mais pour un temps limité seulement. Les nouvelles interconnexions fourniraient plus de flexibilité et de capacités pour faire des échanges d'énergie électrique mais comporteraient plus de difficultés pour le financement de la construction du réseau. Sans l'aide du gouvernement fédéral, les deux provinces auraient dû se contenter de construire un réseau de moindre puissance pour répondre à leurs besoins immédiats.

La demande d'aide financière du premier ministre de l'Île du Prince-Édouard recevra une attention particulière de la part des autorités fédérales, à la suite d'une étude plus approfondie des coûts d'investissement et des profits. Présentement, l'Île du Prince-Édouard dépend totalement de génératrices diesel pour répondre à ses besoins en électricité et, à cause de la faible puissance des installations en service dans l'Île, les taux d'électricité y sont plus élevés que dans la plupart des autres provinces.

### Accord Canada-É.-U. visant la sécurité sur les Grands Lacs

Le Canada et les États-Unis ont uni leurs efforts pour assurer la sécurité sur les Grands Lacs au moyen de la radio, a annoncé le mois dernier le ministre des Transports, M. Jean Marchand.

M. Marchand et M. Adolph W. Schmidt, ambassadeur des États-Unis au Canada, ont signé le 26 février à Ottawa un accord par lequel les deux pays s'engagent à collaborer au plan des communications radiotéléphoniques